

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 13 novembre 2017

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil dix-sept, le treize novembre à vingt heures, le Conseil
- présents : 10 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 10 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 0 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 08/11/2017 **Présents** : Mmes Rachel GRIVEAU, Evelyne ROBERT, Séverine CRESPEAU, Aurélie JOUSSET;
Date d'affichage : 08/11/2017 MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Stephan JONETTE, Alain MAUPEU, Alix THILLIER,
Jean-Louis LANSIER

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CM du 27/09/2017
2. Subventions aux Associations
3. Demande d'admission en non-valeur
4. Réfection des murs intérieurs église : étude des propositions reçues
5. DSR 2017 et 2018 – délibération
6. Questions Diverses :
 - Devis radiateurs
 - Bilan 11 novembre

Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

Approbation du compte-rendu du CM du 27/09/2017:

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

44-2017 : subventions aux associations et adhésions organismes divers

Après étude des différentes demandes, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer les subventions suivantes :

Souvenir Français, comité de Neung	50 €
Association Sportive du collège de Neung	50 €
GIDEC Sologne	37 €
Association des Secrétaires de mairie	12 €
ADMR	300 €
CFA de la Chambre des métiers	120 €
Sologne nature Environnement	50 €
Prévention Routière	50 €
Les Joyeux Solognots	320 €
AFN	125 €
Pompiers de Neung	260 €
Coopérative scolaire	400 €
GRAHS	50 €

Ces subventions seront imputées aux subdivisions du compte 6574.

45-2017 : admission en non valeur – budget eau et assainissement

Le maire informe les membres du conseil municipal d'une lettre émanant de Madame la Comptable Publique faisant état des cotes irrécouvrables concernant M. MOREAU Guillaume (ordonnance d'homologation du rétablissement personnel sans liquidation judiciaire du 14/09/2016) pour un montant total de 182,20 €.

Cette somme représente une fraction impayée de la facture d'eau de l'année 2009.

Après en avoir délibéré, les membres présents autorisent Monsieur le Maire à apurer le compte par l'émission d'un mandat de 182,20 € au compte 6542.

Travaux de réfection des murs intérieurs de l'église :

M. Alain MAUPEU fait le point sur la consultation réalisée auprès des entreprises. L'ensemble des devis reçus et retenus pour la maçonnerie, la menuiserie, et l'électricité s'élève à environ 36400 €. Des travaux devront être également réalisés par Enedis pour la sécurisation de l'alimentation électrique.

46-2018 : DSR 2018

Le maire informe les membres du conseil municipal que les travaux de réfection des murs intérieurs de l'église n'ayant pas été commencés, la DSR accordée en principe pour 2017 ne pourra pas être obtenue, la date limite de complétude du dossier (factures payées) étant le 15 novembre. Le Maire propose au Conseil de renouveler cette demande pour 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette disposition à l'unanimité.

Devis reçus pour le remplacement des radiateurs (école, salle des fêtes, mairie). Il est décidé de remplacer uniquement les 4 radiateurs de l'école pour le moment.

Bilan du 11 novembre :

La cérémonie de commémoration a été très largement arrosée par une météo peu conciliante. Malgré tout, les enfants venus lire quelques textes ont tenu bon sous les parapluies. Toutes les personnes présentes ont pu apprécier les jolies compositions florales déposées en hommage aux combattants morts pour la France.

Le repas des Anciens, offert par la commune, a accueilli 50 personnes. Le coût global reste sensiblement identique à l'année précédente. Tout le monde a semblé satisfait par ce moment convivial.

Une rencontre a eu lieu avec Mme Bluker concernant sa demande pour des aménagements complémentaires.

Les élus réfléchissent à des solutions pour ralentir la circulation sur la RD925 dans la traversée du bourg. Un rendez-vous est fixé avec les services des routes du Conseil Départemental afin d'étudier les possibilités d'aménagement. Les éventuels travaux pourraient être financés entre autres par la DETR, et les fonds des amendes de police.

47-2018 : soutien au déroulement des épreuves hippiques à Lamotte-Beuvron dans la cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la ville de Paris organisera les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 ;

Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de La Marolle-en-Sologne est attachée et dans lesquelles elle se reconnaît ;

Considérant que certaines disciplines seront délocalisées hors de Paris ;

Considérant que la Fédération française d'équitation, installée sur la commune de Lamotte-Beuvron, depuis 2006, dispose du plus grand espace équestre d'Europe ;

Considérant que ce lieu dispose des infrastructures et de l'expérience pour accueillir des compétitions internationales dans des conditions optimales ;

Considérant la pérennité des investissements qui pourront y être réalisés ;

Considérant que la commune de Lamotte-Beuvron dispose de dessertes routières et ferroviaire afin de garantir le meilleur accès au public et aux compétiteurs ;

Après en avoir délibéré :

Apporte son soutien à la candidature de la commune de Lamotte-Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité d'organisation de Paris 2024.

Dates diverses : rdv pour la décoration du bourg le 2/12, pot du personnel : 19/12, vœux du maire : 19/01

Comme à l'accoutumée, les colis de Noël seront distribués aux Anciens n'ayant pas pu se déplacer pour le repas du 11/11.

Mme Griveau fait un rapide compte-rendu du dernier conseil d'école : risque de baisse d'effectifs à la prochaine rentrée, présentation des divers projets d'animation par l'association « autour de l'école », projet de sortie classe verte en juin 2018, problèmes de comportement des élèves de plus en plus fréquents et de plus en plus marqués.

SEANCE LEVEE A 22h00 heures

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		